

chers frères, n'essayez pas "de vivre de pain seulement;" vous ne le pouvez pas. Essayez aussi de vivre "par toute parole qui sort de la bouche de Dieu"—c'est-à-dire, en faisant ces choses que, soit par l'enseignement de son Eglise, soit par les inspirations intérieures de sa grâce, il désire que vous fassiez. Etes-vous en affaires ou au travail? Soit! occupez-vous de vos affaires avec prudence, travaillez sérieusement, mais souvenez-vous que ce n'est pas tout. Vous devez aussi trouver le temps de prier, de vous confesser et d'entendre la sainte messe. Ne laissez pas la piété aux prêtres, la religion aux femmes et aux enfants, mais qu'on puisse voir aussi les hommes dans l'église et à la sainte table.

Il est d'usage dans certaines localités qu'à l'église les femmes se placent d'un côté, les hommes d'un autre. Ne pensez-vous pas que si nous essayions cette manière, du côté des hommes le nombre serait bien moins grand? Pourquoi? Parce qu'ils sont au dehors dans le monde essayant de vivre "de pain seulement." O mes chers amis! pourquoi prenez-vous tant de soins pour les biens de ce monde? Pourquoi serrer si précieusement des trésors que la rouille peut détruire et que les voleurs peuvent enlever? Nous ne pouvons emporter un centin avec nous quand nous partons, et notre pauvre corps que nous avons si bien traité, doit être détruit et devenir poussière. Prenons donc ce matin la bonne résolution, lorsque le démon vient et nous tente pour que nous nous abandonnions complètement à ces pensées de nourriture, de vêtements, d'affaires temporelles, de le repousser avec ces paroles: "Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu."

CHRONIQUE

LE TEMPS DE LA COMMUNION PASCALE.—Ce temps s'étend dans le diocèse de Montréal du mercredi des Cendres au dimanche de Quasimodo.

L'ouverture en est annoncée par la sonnerie solennelle des cloches la veille du mercredi des Cendres, le soir, après l'*Angelus*. et la clôture en est annoncée le dimanche même de la Quasimo lo.

Nouvelles limites entre les archidiocèses de Montréal et d'Ottawa.

DÉCRET.

Comme les RR. SS. Edouard Charles Fabre archevêque de Montréal, et Joseph Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa au Canada ont proposé une nouvelle délimitation afin de définir d'une manière plus précise le territoire de leurs diocèses, et supplié Sa Sainteté Léon XIII de daigner fixer la ligne qui partant de la rive septentrionale de la rivière Ottawa remonte et passe à l'Est des cantons de Chatham, de Wentworth, d'Howard et de Beresford, puis de là suivant le côté nord-est de Beresford et allant aux côtés sud-est des cantons d'Archambault et Lussier, jusqu'à la ligne qui sépare les deux comtés